



CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

RAPPORT ANNUEL 2014

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER



RAPPORT ANNUEL 2014

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	7
1. Présentation du conseil de quartier	8
1.1 Mandat	8
1.2 Territoire	8
1.3 Conseil d'administration.....	8
1.4 Fonctionnement	9
2. Plan d'action du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour 2014.....	10
2.1 Aménagement de parcs et des rues.....	10
2.2 Projet d'embellissement du quartier Saint-Jean-Baptiste par la lutte aux tags indésirables, l'art urbain et le verdissement	11
2.3 Patrimoine.....	11
2.4 Éducation relative à l'environnement et verdissement	12
2.5 Déplacements et stationnement	12
2.6 Conférences/ateliers de discussion sur le thème « écoquartier urbain ».....	13
2.7 Visibilité du conseil de quartier	14
2.8 Liens avec la Société de développement (SDC) Faubourg Saint-Jean.....	14
2.9 Vandalisme dans le secteur du Bon-Pasteur	14
2.10 Bâtiments à l'abandon sur le site du Bon-pasteur.....	15
3. Mandats du conseil d'arrondissement ou de la direction de la Ville.....	15
4. Activités de représentation des membres du C. A.....	20
5. Questions du public aux assemblées du conseil.....	20
5.1 Déplacements et stationnements.....	20
5.2 Verdissement.....	21
5.3 Cimetière St. Matthew	21
5.4 Église Saint-Jean-Baptiste	21
5.5 Commerces	21
5.6 Divers.....	22
6. Sujets traités par les conseillères municipales	22
6.1 Financement et sauvegarde de l'église Saint-Jean-Baptiste	22
6.2 Réaménagement de Place Québec	22
6.3 Programme particulier d'urbanisme (PPU) colline Parlementaire	22
6.4 Terrain Saint-Vincent-de-Paul	23
6.5 Aménagement et conservation du secteur Bon-Pasteur.....	23
6.6 Église St-Cœur-de-Marie	23
6.7 Guide d'autovisite du patrimoine religieux du quartier Saint-Jean-Baptiste.....	23
6.8 Rencontre citoyenne annuelle.....	23
6.9 Parcours de transport en commun de proximité avec autobus écologique de petit gabarit.....	24
6.10 Déneigement de la rue Sainte-Claire	24
6.11 Modification du parcours 7 du RTC	24
6.12 Éclairage rue Saint-Jean et quartier Saint-Jean-Baptiste :	24

6.13	Programme triennal d'immobilisations :	24
6.14	Budget de l'Arrondissement pour l'année 2015 :	24
7.	États financiers	25
8.	ANNEXES	28

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, j'ai le plaisir de vous présenter son rapport d'activités pour l'année 2014. En 2014, fier de ses vingt années d'existence, notre conseil de quartier s'est résolument tourné vers l'avenir du quartier Saint-Jean-Baptiste. Comment ? En maintenant le cap sur notre projet d'écoquartier urbain.

Rappelons que depuis 2012, nous orientons le développement du quartier grâce à un projet d'écoquartier urbain. Sans contredit, nous sommes convaincus qu'il s'agit de l'outil permettant le mieux de répondre aux besoins et aux attentes des résidents du quartier. À la lecture du document, vous constaterez que tout au long de l'année, le conseil de quartier a posé des actions et a proposé des activités afin que les résidents adhèrent à ce projet. À titre d'exemples, citons la création d'un comité sur le phénomène de graffitis et la tenue de différentes conférences traitant des sujets tels que la participation citoyenne, l'état du marché immobilier du quartier ou encore sur le verdissement.

Plus que jamais, nous croyons que le maintien de la qualité de vie dans le quartier est possible tout en préservant notre mixité sociale, notre patrimoine bâti et notre mixité des usages. Depuis les débuts du conseil de quartier, ce sont les résidents du quartier qui ont su porter à notre attention les forces et les faiblesses de ce dernier ou encore les améliorations pouvant être apportées. En somme, ils proposent les solutions aux problèmes survenant dans Saint-Jean-Baptiste. C'est pourquoi nous les encourageons à s'approprier notre démarche d'écoquartier et, surtout, à y participer.

Soulignons que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a poursuivi ses actions en collaboration avec nos collègues des autres quartiers centraux appartenant à l'arrondissement La Cité-Limoilou. Une telle collaboration ne peut qu'être bénéfique pour la communauté.

En terminant, je remercie tous les bénévoles du conseil de quartier de leur implication. Sans elle, la bonne administration du conseil de quartier ne serait pas possible. Tous mes remerciements à notre conseillère municipale Mme Anne Guérette (district Cap-aux-Diamants) avec qui nous collaborons depuis plusieurs années.

Finalement, je remercie Mmes Marie Lagier et Andrée-Anne Leclerc-Hamel pour la qualité de leur travail, l'une nous facilitant la tâche, dans le cadre de notre mission, en nous guidant à travers les méandres de l'administration municipale, et l'autre réussissant à donner un sens à nos discussions et à nos propositions.

Mot du président



Louis Dumoulin
Président

1. Présentation du conseil de quartier

1.1 Mandat

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Il a été créé en 1993, ce qui en fait le plus ancien conseil de quartier de la Ville de Québec avec le conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Tout comme les autres conseils de quartier, le mandat du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est de permettre à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Il recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire, afin que les décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins du quartier. Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste constitue un lieu de rencontre où la population a le pouvoir d'agir pour créer un milieu de vie à son image. Il est le palier le plus proche de la population résidente et il travaille pour le mieux-être de toutes et de tous en lien direct avec la conseillère qui a été en poste au cours de la dernière année, Mme Anne Guérette, conseillère du district Cap-aux-Diamants, district auquel appartient le quartier Saint-Jean-Baptiste. Les sujets suivants sont régulièrement à l'ordre du jour des réunions du conseil : aménagement urbain et gestion du territoire, habitation, environnement, patrimoine, développement économique et commercial, circulation et stationnement, loisirs, culture et vie communautaire et sécurité publique.

1.2 Territoire

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est composé de la population qui habite et qui travaille dans le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Louis, incluant une partie de la colline parlementaire. En 2011, le quartier Saint-Jean-Baptiste comptait 9 797 habitants. Il s'agit d'une diminution de 392 habitants par rapport à 2006. Le quartier couvre un territoire de 1,4 km² dont les limites sont : le cap de Québec au sud et au nord, l'avenue De Salaberry à l'ouest et l'avenue Honoré-Mercier à l'est. Le secteur de la Colline Parlementaire a subi depuis les années 70 de profondes transformations structurelles qui en ont changé radicalement le visage. On y remarque une grande diversité des activités économiques, institutionnelles, communautaires, sociales, culturelles et touristiques. Par contre, le faubourg Saint-Jean a conservé une homogénéité architecturale et urbaine qui lui donne son statut patrimonial renforcé par la présence de plusieurs monuments historiques classés tant au niveau provincial que fédéral. La situation géographique du quartier Saint-Jean-Baptiste au centre-ville de Québec lui a attiré une mixité de population tant au point de vue social, éducatif qu'économique.

1.3 Conseil d'administration

Onze membres voient au bon fonctionnement du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre sièges sont réservés aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour un mandat de deux ans. Trois sièges sont réservés à la cooptation, car il est possible d'intégrer des administrateurs ou administratrices par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle pour des dossiers particuliers. Ces personnes doivent résider le

quartier ou représenter un établissement situé dans le quartier. La conseillère municipale du district électoral desservant le quartier est également membre du conseil d'administration, mais n'a pas de droit de vote.

Au 31 décembre 2014, le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, ci-après le « C.A. », était composé de :

M. Fabien Abitbol, administrateur coopté
M. Francis-Olivier Angenot, trésorier
Mme Nathalie Arsenault, administratrice
M. Simon Domingue, administrateur
M. Louis Dumoulin, président
Mme Pauline Guyomard, administratrice cooptée
M. Michel Hallé, vice-président
Mme Karine Hardy, secrétaire
Mme Marie-Hélène Maltais, administratrice
Mme Laurie Vallières, administratrice

Sans droit de vote

M^{me} Anne Guérette, conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants

Personnes-ressources

M^{me} Marie Lagier, conseillère en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

M^{me} Andrée-Anne Leclerc-Hamel, secrétaire de rédaction

À noter : M. Claude Rossi, administrateur, a quitté le C.A. en septembre et son poste n'a pas été comblé par la suite.

1.4 Fonctionnement

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste se réunit tous les mois en public sauf en juillet et en août où il fait relâche. Les assemblées traitent les dossiers permettant la mise en œuvre du plan d'action, les demandes des citoyens, les consultations publiques ainsi que tout dossier jugé pertinent par le conseil d'administration. Les réunions du conseil se tiennent habituellement au Centre culture et environnement Frédéric Back, situé au 870, avenue De Salaberry. Les assemblées générales et les consultations publiques se déroulent généralement dans une plus grande salle, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste, sise au 470, rue Saint-Jean. Les dates des assemblées du conseil sont publiées dans l'agenda du journal *Ma Ville*, sur le site Web de la Ville de Québec en cliquant sur le lien suivant www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier, dans la section agenda, ainsi que sur la page Web du conseil. Il est également possible d'obtenir confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la ligne d'information automatisée de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le (418) 641-6100. Le conseil de quartier tient aussi une page Facebook. Il est possible de s'y abonner pour être tenu informé des activités organisées par le conseil.

2. Plan d'action du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour 2014

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste s'est réuni à treize reprises en assemblées ordinaires, deux fois en assemblée spéciale (juin et octobre) et une fois en assemblée générale (avril). Le 29 avril 2014, vingt et une (21) personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle.

Au cours de l'année 2014, le C.A. a travaillé sur différents dossiers que sont : le stationnement, les conférences portant sur le thème d'écoquartier urbain, l'embellissement par la lutte aux tags, l'art urbain et le verdissement, l'aménagement de la côte Claire-Fontaine et plusieurs autres. Le plan d'action 2012-2015 présente les différentes implications du conseil de quartier (voir ANNEXE).

2.1 Aménagement de parcs et des rues

Le conseil de quartier a réalisé un aménagement printanier et hivernal de la rue Claire-Fontaine.

Ce projet a contribué significativement à la mise en valeur de la plus belle perspective visuelle du quartier (côte, place, église et percée visuelle sur la basse ville et les Laurentides). Ce projet a également contribué à l'embellissement des abords de l'artère commerciale Saint-Jean. En effet, toute personne, et plus particulièrement les résidents riverains, empruntant les escaliers de la rue de Claire-Fontaine, remarquera cet aménagement de verdissement hivernal. Cet espace deviendra chaleureux en cette période de l'année où il est plus difficile d'aménager un décor « esthétique ».

Ce projet, préparé en collaboration avec la SDC, a sensibilisé cette dernière à inclure la côte Claire-Fontaine dans son programme d'animation et de décorations saisonnières. De plus, l'implication d'adolescents de la Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste, dans ce projet, les a sensibilisés à l'importance du verdissement et à la réalisation d'un projet ayant des visées collectives. De plus, cela a été, pour eux, une expérience concrète en vue de les responsabiliser face aux équipements collectifs.

Aussi, le conseil de quartier, grâce à son pouvoir d'initiative, a contribué à l'achat du matériel requis afin que Mme Gaëlle Généreux, artiste et résidente du quartier, réalise une fresque dans le parc Scott. Ce projet avait pour objectif de souligner le 35^e anniversaire des premières coopératives d'habitation de la rue Saint-Gabriel. Cette fresque a été inaugurée en octobre 2014, dans une ambiance festive et familiale. Une trentaine de résidents du quartier se sont donné rendez-vous lors de cet événement et ont profité de l'occasion pour se remémorer l'histoire du Parc Scott, des coops d'habitation du quartier ainsi que pour partager un cidre chaud en chantant.

2.2 Projet d'embellissement du quartier Saint-Jean-Baptiste par la lutte aux tags indésirables, l'art urbain et le verdissement

Suite à la présentation du projet Chantier urbain Graff'Cit  par Mme M riem Bela chouche, lors de l'assembl e r guli re de juin 2014, les administrateurs du conseil de quartier d cident de former un comit  compos  de trois administrateurs (Fabien Abitbol, Marie-H l ne Maltais, Pauline Guyomard) pour travailler sur la question des graffitis du quartier Saint-Jean-Baptiste. Ces derniers repr sentent 30 % de la superficie totale des graffitis de l'Arrondissement de La Cit -Limoilou en 2013-2014.

  partir du mois de juillet, le comit  s'est rencontr    intervalles r guli rs et a  labor  un plan d'action. La d marche du projet d'embellissement du quartier s'articule ainsi autour de trois grands axes,   savoir la lutte aux tags ind sirables, la promotion de l'art urbain et le verdissement du quartier.

En somme, le comit  souhaite  tablir plusieurs partenariats strat giques avec les acteurs du milieu et d ployer au courant de l'ann e 2015 plusieurs mesures concr tes afin de mieux comprendre et appr hender le ph nom ne, de m me que pour mettre en place des projets pilotes de lutte aux tags ind sirables par la sensibilisation, l'art urbain et le verdissement dans le quartier.

Le projet est officiellement d pos  au courant de l'automne 2014, et un budget d'initiative a  t  vot  par le conseil de quartier de sorte   soutenir les actions du comit  et r pondre ainsi   certains objectifs du plan d'action 2012-2015 du conseil de quartier.

En date du 31 d cembre 2014, le comit  a ainsi d'ores et d j  entrepris plusieurs d marches aupr s de Graff'Cit  de sorte   envisager les formes d'une collaboration future et recueillir les donn es collect es au courant de l' t  2014. Les membres du comit  ont  galement r alis  plusieurs marches de rep rage dans le quartier et ont publi  un article pr sentant le projet dans le journal du quartier L'Infobourg. Un partenariat avec le comit  populaire de Saint-Jean-Baptiste a d'ailleurs  t  entendu de sorte   offrir une tribune r guli re au projet.

En plus de projets pilotes, le comit  pr voit en 2015 r aliser des rencontres de discussion avec les r sidents et usagers du quartier sur la question des graffitis, ainsi que l'organisation d'une conf rence sur cette probl matique.

2.3 Patrimoine

L'ann e 2014 a vu la fin du projet du Guide d'autovisite du patrimoine religieux de Saint-Jean-Baptiste par l'adoption lors de l'assembl e r guli re du 14 octobre 2014 d'une r solution approuvant la version finale du guide et autorisant le paiement final   la firme qui a  labor  le document.

De plus, au cours de la m me assembl e, une r solution a  t  adopt e afin d'autoriser la signature d'un contrat d' dition et de cession des droits d'auteur. Ainsi, le comit  du patrimoine Saint-Jean-Baptiste s'est vu confier la responsabilit  d' diter et de distribuer le guide. Le lancement du guide aura lieu au printemps 2015.

Le Conseil de quartier a également collaboré au projet d'exposition « À l'ombre des clochers » du Comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste grâce à son pouvoir d'initiative. L'argent remis dans le cadre de ce projet a servi, notamment, à engager des guides et à la réalisation de l'exposition (infographie, graphisme, photographies, éléments de mobilier).

2.4 Éducation relative à l'environnement et verdissement

Diverses informations relatives à l'environnement ont été diffusées au cours de l'année 2014 aux citoyens par divers moyens.

Premièrement, le conseil de quartier a été disponible pour appuyer ou répondre aux questionnements ponctuels des citoyens, que ce soit par courriels ou lors d'assemblées. Nous avons également reçu des intervenants de la Ville de Québec pour informer la population des démarches de l'Arrondissement en matière de verdissement, dont, entre autres, le plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleurs présenté par M. Jacques Faguy, coordonnateur du projet.

Aussi, notre page Facebook diffuse le plus souvent possible des nouvelles sur ce qui touche le retour de la nature en ville. Par ce réseau, le conseil de quartier partage des idées et des projets réalisés dans différentes villes et pays à travers le monde en matière de verdissement urbain, d'appropriation de l'espace et d'embellissement. Le conseil de quartier est également connecté à divers organismes reliés au sujet (*Les Urbainculteurs, Au coin de ma rue, une forêt qui nourrit, Le centre d'écologie urbaine de Montréal*, etc.) et partage leurs publications afin d'informer la population sur ces enjeux.

Enfin, grâce aux conférences sur les thèmes reliés à l'environnement, le conseil de quartier a pu encourager la réflexion des citoyens du quartier sur ce sujet et discuter des façons de faire permettant l'aménagement de notre milieu de vie et, par la même occasion, l'intégration de plantations et de verdure.

2.5 Déplacements et stationnement

En 2014, le conseil de quartier a appuyé le projet pilote de goulotte à vélo dans l'escalier de la Chapelle, au pied de la côte Sainte-Geneviève, de l'organisme les Amis de la Terre.

Aussi, une demande a été formulée à la Ville afin de modifier la configuration des bacs de plantation de la rue de la Tourelle, plutôt que de les retirer, pour conserver le concept de verdissement du quartier Saint-Jean-Baptiste tout en facilitant la circulation piétonnière.

Il a été résolu que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste appuie la création d'un parcours intégré au réseau du RTC de transport en commun de proximité avec autobus écologique de petit gabarit qui circulerait en boucle sur les artères commerciales du secteur de la Haute-Ville extra-muros (Grande Allée, avenue Cartier, rue Saint-Jean) et qui permettrait de relier les secteurs périphériques comme Cap-Blanc, le Vieux-Port et Saint-Roch et de demander aux autorités municipales de la Ville de Québec d'agir concrètement afin que ce projet voie le jour dans les plus brefs délais.

Il a été résolu de demander à la Ville de Québec d'obtenir le mandat de consulter la population du quartier Saint-Jean-Baptiste sur le futur plan directeur du réseau cyclable sur la portion du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Aussi, une demande a été envoyée à la Ville de Québec de procéder aux travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Jean, entre l'avenue Turnbull et l'avenue De Salaberry et d'inclure la plantation d'arbres et de végétation dans les aménagements de surface des rues Saint-Jean et Richelieu. Il a été également demandé d'améliorer la circulation piétonnière par un élargissement du trottoir ou un renflement de trottoir (tronçon de la rue Saint-Jean entre l'avenue De Salaberry et la rue Philippe Dorval).

Enfin, en octobre 2014, Mme Pauline Guyomard et Mme Karine Hardy ont pris part à la marche exploratoire aux abords de l'École Saint-Jean-Baptiste organisée par Accès transports viables dans le cadre du projet À pied, à vélo, ville active. Il s'agit d'un programme dont le principal objectif est d'améliorer la sécurité aux abords des écoles primaires. La directrice de l'école, un technicien de la Ville de Québec, une représentante du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de la Haute-Ville de même que plusieurs parents d'élèves étaient également présents.

2.6 Conférences/ateliers de discussion sur le thème « écoquartier urbain »

Le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a proposé une vision d'écoquartier urbain à ses membres en 2012. En vue d'ouvrir un dialogue avec les membres du conseil de quartier sur plusieurs des caractéristiques et composantes d'un écoquartier, et ce, avant de proposer une consultation publique, le conseil d'administration a mis en place, depuis 2013, une série de conférences-ateliers. Celles-ci ont été à ce jour un excellent outil pour le conseil de quartier de se rapprocher des résidents, pour les informer et pour débattre des grands enjeux de l'heure intéressant non seulement les résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste, mais également ceux des autres quartiers centraux de la Ville de Québec.

L'objectif de la tenue de ces conférences/ateliers de discussion visait à poursuivre le dialogue sur les grands enjeux du quartier issus du concept d'écoquartier urbain. Au total, en 2014, cinq (5) conférences ont été présentées.

Avant la période estivale, M. Michel Beaulieu a présenté la conférence de février 2014 intitulée « Les rues humaines d'ailleurs et d'ici, comment y arriver ensemble? » qui commentait certains aspects du bâti dans le quartier en regard à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Un mois plus tard, le conseil de quartier a invité M. Rémi Morency à venir parler du rôle des urbanistes et des architectes dans la densification de la ville. En mai 2014, le conseil de quartier, en collaboration avec trois (3) autres quartiers centraux, a organisé une présentation sur le thème du retour de la nature en ville réalisé à travers plusieurs lieux dans le monde, plus particulièrement en Chine.

En octobre, la conférence a porté sur la participation publique en amont des projets d'envergure. Un groupe d'étudiants en aménagement du territoire de l'Université Laval ont présenté la première partie de leur travail de recherche sur la participation publique. Toujours lors de la même conférence, M. Marc Jeanotte a poursuivi l'échange sur ce même enjeu en présentant un organisme à but non lucratif dédié à la consultation locale « Votepour.ca ». La

dernière conférence de l'année 2014¹ a eu lieu en novembre et a eu pour thème le développement économique du quartier. Trois intervenants sur le sujet ont été invités : M. Étienne Berthold, membre du Conseil d'administration du comité citoyen Vieux-Québec qui a fait le portrait de la population et du marché immobilier de Saint-Jean-Baptiste. Ensuite, M. Patrice Vachon a défini la notion de « destruction créatrice » en se référant aux commerces du quartier et a également présenté le projet « Potloc » réalisé à Montréal. Finalement, M. Jean-Philippe Courtemanche, vice-président de la Société de Développement Commercial (SDC) Faubourg Saint-Jean, a présenté un bilan des activités des commerces ainsi que de leurs objectifs.

En conclusion, grâce à la tenue de ces différentes conférences, le conseil de quartier :

- S'est informé sur les possibilités du bâti du quartier qu'offrait une perspective écologique.
- A dialogué avec les résidents et a entendu leur opinion sur les différents thèmes abordés.
- A approfondi sa connaissance sur les caractéristiques socio-économiques et immobilières du quartier.

2.7 Visibilité du conseil de quartier

Pour la première fois cette année, les administrateurs du conseil de quartier ont réalisé une carte de vœux électronique. Cette carte a été diffusée en décembre auprès des abonnés des réseaux sociaux du conseil de quartier ainsi qu'aux membres inscrits à la liste de diffusion. Satisfaits de cette initiative, les administrateurs du conseil de quartier souhaitent renouveler l'expérience, voire ancrer cette démarche dans son fonctionnement afin de contribuer à la visibilité du conseil envers ses membres et son réseau de partenaires.

Aussi, des dépliants préparés par le conseil de quartier sur la notion d'écoquartier ont été imprimés et distribués. Quelques exemplaires sont disponibles à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste.

2.8 Liens avec la Société de développement (SDC) Faubourg Saint-Jean

En septembre 2014, une résolution a été adoptée afin que des représentants du conseil de quartier rencontrent la Société de développement commercial (SDC) Faubourg Saint-Jean. Cette rencontre avait pour objectifs de discuter des questions de sécurité, de développement commercial et de circulation dans le quartier ainsi que d'établir des liens formels avec la SDC.

2.9 Vandalisme dans le secteur du Bon-Pasteur

En 2014, des démarches ont été entamées pour contrer les actes de vandalisme nocturne sur les voitures, propriétés et terrains dans les rues autour de la Grande Allée. Une rencontre a été organisée au printemps entre les résidents du secteur, la Ville de Québec et le Service de police afin de discuter de cette problématique. Des solutions ont été proposées et certaines

¹ Les conférences se poursuivent à l'année 2015. Pour de plus amples informations, consultez le compte Facebook du conseil de quartier.

ont été mises en place, dont l'installation de pancartes dans les rues avisant les visiteurs qu'ils sont dans un secteur résidentiel et leur demandant d'éviter le bruit. L'arrêt de bus du service Couche-Tard du RTC a aussi été déplacé vers Place Québec, diminuant la circulation nocturne dans les rues habitées. De plus, les résidents ont organisé une activité de sensibilisation médiatisée, le Bed Out, qui s'est tenu un soir de juin. Bien que ces démarches aient permis aux résidents de voir leur qualité de nuit améliorée, le vandalisme est encore présent. C'est pourquoi les actions se poursuivent. Il y aura d'ailleurs une autre rencontre Ville/Citoyens au printemps 2015.

2.10 Bâtiments à l'abandon sur le site du Bon-pasteur

Un groupe de résidents et anciens résidents (membres fondateurs des coopératives d'habitation Bon-Pasteur) tentent de faire revivre les bâtiments à l'abandon sur le site du Bon-Pasteur. Le projet *ReGénérations Bon-Pasteur* vise à faire renaître la chapelle historique où l'on trouverait centre d'interprétation, services de santé, services alimentaires, services communautaires, salles de réunions, et bien sûr, salle de spectacle. Deux autres bâtiments abandonnés derrière la chapelle seraient transformés en logements coopératifs pour aînés autonomes. Outre le désir de créer une dynamique intergénérationnelle, le projet souhaite répondre aux besoins des sept (7) coopératives d'habitation déjà existantes sur le site. Nathalie Arsenault, résidente de ce secteur et administratrice sur le conseil d'administration du conseil de quartier, est engagée dans ce projet et fait le lien entre celui-ci et le conseil de quartier. La conseillère municipale Anne Guérette prêche main-forte au projet, entre autres par ses connaissances et compétences en architecture. Plusieurs instances ont été rencontrées par le groupe jusqu'à maintenant, et bien que le projet soit ambitieux, l'accueil est plutôt favorable.

3. Mandats du conseil d'arrondissement ou de la direction de la Ville

MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE LA VILLE

3.1 Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme : autorisation pour la tenue d'un marché public estival dans la zone 13004Pa (secteur du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste) - R.C.A.IV.Q.185 (8 avril 2014)

Le 8 avril 2014, Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, a présenté l'information sur l'origine de cette consultation publique. Elle a rappelé le cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Elle précise que le conseil d'arrondissement a adopté une résolution par laquelle il demande l'opinion du conseil de quartier et la tenue de la consultation publique en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) sur le projet de modification R.C.A.IV.Q. 185. Le projet de modification contenait des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Elle a donné de l'information sur la convocation de la présente consultation publique. La fiche synthèse du projet de règlement, les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum, incluant la carte relative à la zone concernée et aux zones contiguës, ont été remises au public et aux membres du conseil de quartier. Mme Lydia Toupin, urbaniste à la Division de la gestion du territoire de

l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, a présenté le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q. 185.

À l'unanimité, il a été recommandé au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou :

D'approuver le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 13004Pa, R.C.A.1V.Q.185 (Marché public, quartier Saint-Jean-Baptiste).

3.2 Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme : nouveau projet de construction résidentielle et commerciale sur le site du 190, rue Saint-Jean (îlot Irving) - R.C.A.1V.Q.188 et R.C.A.1V.Q.189 (8 avril 2014)

Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, a présenté l'information sur l'origine de cette consultation publique. Elle a rappelé le cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Elle a précisé que le conseil d'arrondissement a adopté une résolution par laquelle il demande l'opinion du conseil de quartier et la tenue de la consultation publique en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) sur les projets de modification R.C.A.1V.Q.188 et R.C.A.1V.Q.189. Le projet de modification R.C.A.1V.Q.189 contenait des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Elle a donné de l'information sur la convocation de la présente consultation publique. La fiche synthèse du projet de règlement, les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum, incluant la carte relative à la zone concernée et aux zones contiguës, ont été remises au public et aux membres du conseil de quartier. Mme Caroline Houde, urbaniste à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, a présenté les projets de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q.188 et R.C.A.1V.Q.189.

Aucune des options présentées n'a obtenu une majorité :

- Quatre membres ont voté en faveur de l'option 2, soit d'approuver les règlements R.C.A.1V.Q. 188 et R.C.A.1V.Q. 189;
- Quatre membres ont voté en faveur de l'option 3, soit d'approuver les règlements R.C.A.1V.Q. 188 et R.C.A.1V.Q. 189, sous réserve de retravailler la volumétrie de la façade du bâtiment du côté de la rue Richelieu, afin d'aligner le 5e étage avec le 6e étage.

Par ailleurs, le conseil de quartier a formulé les demandes suivantes :

- Demander à la Ville de procéder aux travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Jean, entre l'avenue Turnbull et l'avenue De Salaberry et d'inclure la plantation d'arbres et de végétation dans les aménagements de surface des rues Saint-Jean et Richelieu. Il est également demandé d'améliorer la circulation piétonnière par un élargissement du trottoir ou un renflement de trottoir (tronçon de la rue Saint-Jean entre l'avenue De Salaberry et la rue Philippe Dorval).

- Demander à la Ville de mettre à jour les études sur les paysages, incluant les vues et percées visuelles du quartier Saint-Jean-Baptiste.
- Demander à la Ville de créer une table de concertation sur le développement économique de la rue Saint-Jean.
- Demander à la Ville de travailler à une réglementation afin d'inclure un pourcentage minimal de logement social dans les projets immobiliers privés, à l'instar de la Ville de Montréal.
- Demander à la Ville d'étudier l'impact de l'arrivée de nouveaux résidents et l'émission possible de vignettes de stationnement, sur le nombre de cases de stationnement sur rue disponibles dans la zone.

3.3 Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme : Autorisation des bâtiments de type « isolé » comportant un maximum de huit logements dans la zone 13043Hb (Marquisat - Turnbull) - R.C.A.IV.Q.197 (12 mai 2014)

Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, a fait un rappel du cheminement d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et le *Règlement sur la politique de consultation publique*. Elle a présenté les moyens d'information utilisés, le déroulement de la consultation publique et les étapes subséquentes à la consultation publique. Elle a mentionné que le règlement R.C.A.IV.Q.197 contenait des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les modalités pour déposer une demande de participation référendaire, ainsi que la carte des zones concernées et contiguës étaient disponibles pour le public. La fiche d'analyse et le projet de règlement ont été mis à la disposition des membres du conseil d'administration et des résidents sept jours avant la consultation publique. Des copies papier de la fiche d'analyse ont été remises aux personnes présentes dans la salle.

La présentation du projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.IV.Q.197, a été réalisée par M. Sergio Avellan-Hernandez, urbaniste.

À l'unanimité, il a été recommandé au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver la demande, c'est-à-dire approuver le projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 13043Hb, R.C.A.IV.Q. 197 (Le Marquisat Turnbull, quartier Saint-Jean-Baptiste).

3.4 Travaux dans le secteur de la Grande Allée, gestion du chantier et circulation – secteur Saint-Jean-Baptiste

En raison de la vétusté des réseaux de distribution d'eau qui pourrait entraîner des bris majeurs, ce projet était devenu nécessaire. Ces travaux seront réalisés en deux temps. En 2014, les travaux auront lieu entre la rue Cours du Général-De-Montcalm et l'avenue Turnbull ainsi qu'entre l'avenue Turnbull et la rue Galipeault. Ensuite, en 2015, les travaux se poursuivront entre l'avenue Cartier et la rue des Érables. La première phase des travaux

pour 2014 a eu lieu entre le 14 juillet et le mois de septembre. La deuxième phase a suivi entre le mois de septembre et le 30 novembre. Pour ce qui est des travaux prévus pour 2015, ils auront lieu entre les mois d'avril et juillet.

L'objectif prioritaire pendant les travaux était de préserver l'alimentation en eau de la Haute-Ville et du Vieux-Québec. Cependant, les entrepreneurs devaient composer avec plusieurs contraintes (l'âge des conduites d'adduction, la localisation des conduites domestiques d'égout et d'aqueduc sous les trottoirs et les arbres, la présence de roc sous le chantier obligeant l'utilisation de marteaux-piqueurs ou du dynamitage, la protection des arbres et la présence importante de terres contaminées).

En ce qui a trait à la circulation automobile, l'enjeu principal était l'accès au secteur situé au sud de la Grande Allée. Les itinéraires alternatifs proposés étaient les boulevards Champlain et Charest. Cependant, il fallait tenir compte des autres chantiers en cours sur le territoire de la ville. Le transport en commun était priorisé. La fluidité du réseau était assurée par l'installation de lumières blanches donnant la priorité aux autobus sur le boulevard René-Lévesque. Les autobus circulant habituellement sur la Grande Allée étaient détournés vers le boulevard René-Lévesque via la rue des Érables et l'avenue Honoré-Mercier.

Si des problèmes se présentaient au cours des travaux, le représentant de la Ville de Québec invitait les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à formuler des plaintes au service des plaintes citoyennes.

3.5 Plan d'action de gestion du matériel d'injection souillé (seringues)

La présentation avait pour but de mettre de l'avant le plan d'action dont s'est doté l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. L'objectif de ce plan est d'assurer la sécurité des citoyens dans les parcs et les espaces publics en limitant les risques de piqûres accidentelles.

En 2013, soixante-dix (70) parcs étaient régulièrement nettoyés (39 quotidiennement et 38 hebdomadairement). La priorité était accordée aux parcs visités par les parcs-écoles. Des collecteurs de seringues ont également été installés, dont un dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. L'organisme Point de Repère vide ces collecteurs hebdomadairement. Plusieurs intervenants étaient impliqués dans le dossier ce qui a eu pour conséquence d'entraîner une confusion à l'égard des rôles de chacun.

Le plan d'action pour 2014 avait pour but de réduire le nombre de seringues souillées dans les parcs en mettant en place des pratiques efficaces et en assurant un meilleur partage des responsabilités. Pour améliorer la coordination, des rencontres d'échanges ont été organisées. De plus, l'arrimage avec le plan de propreté devait être assuré. Il était également prévu de documenter la problématique ce qui favoriserait, entre autres, le choix des emplacements pour les collecteurs. Différents acteurs sont impliqués dans la gestion du matériel d'injection souillé. En effet, les travailleurs de rues sont chargés de faire de la sensibilisation et ont avec eux des collecteurs portatifs et les divers partenaires du PVE sont informés de la procédure à suivre quand une seringue souillée est trouvée. Finalement, une collecte collective où une équipe de bénévoles serait jumelée à un intervenant devait être organisée.

M. Mario Gagnon a présenté la procédure à suivre pour ramasser une seringue souillée. Il a expliqué également quoi faire lors d'une exposition au sang et fourni des indications concernant les risques réels de transmission d'infections liées aux piqûres accidentelles.

3.6 Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleurs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

M. Jacques Faguy, conseiller-cadre à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et coordonnateur du plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleurs, a présenté la démarche en cours au sein de l'Arrondissement.

3.7 Séance d'information et d'échange concernant le déneigement et le stationnement sur la rue Sainte-Claire

Le 18 décembre 2014, une séance d'information et d'échange concernant le déneigement et le stationnement sur la rue Sainte-Claire a eu lieu. Lors de cette séance, M. Jean Jobin, conseiller en design urbain au Service de l'aménagement et du développement urbain, a présenté l'historique du projet pilote de rue partagée. Il a également fait un rappel des conditions du projet en matière de déneigement et de stationnement. Ces conditions ont été présentées lors de deux consultations publiques, tenues en avril et décembre 2010.

□

M. Jean Jobin a présenté les trois options analysées par la Ville :

OPTION 1 : Élimination du stationnement sur rue en hiver sur l'ensemble de la rue (\pm 21 cases);

OPTION 2 : Élimination du stationnement sur rue en hiver devant les portes des maisons (\pm 7 cases);

OPTION 3 : Maintien du stationnement sur rue en tout temps et déneigement des bandes de refuges lors d'opérations de déneigement.

Considérant que l'option 3 est l'option qui semble faire consensus auprès des personnes présentes, que les citoyens présents souhaitent maintenir le principe de rue partagée, qu'il a été proposé par plusieurs citoyens l'option de déplacer le stationnement de l'autre côté de la rue (du côté des poteaux), à l'unanimité, il a été résolu :

- de recommander à la Ville de Québec de maintenir le principe de rue partagée;
- de recommander à la Ville de Québec de mettre en œuvre l'option 3, soit le maintien du stationnement sur rue en tout temps et le déneigement des bandes de refuge lors d'opérations de déneigement;
- de demander à la Ville de Québec d'étudier la faisabilité de déplacer le stationnement de l'autre côté de la rue (du côté des poteaux) afin de limiter les possibilités d'empiétement sur le trottoir;
- de demander à la Ville de Québec d'étudier la faisabilité d'installer des panneaux d'interprétation pour expliquer le projet de rue partagée.

4. Activités de représentation des membres du C. A.

Mme Mireille Bonin a été nommée coordonnatrice du projet Du vert en ville, le retour de la nature dans Saint-Jean-Baptiste et Mme Laurie Vallières a été nommée représentante du conseil de quartier dans ce projet.

M. Louis Dumoulin a représenté le conseil de quartier à la Table de concertation des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Il est également délégué au comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste et a participé au colloque annuel d'Action patrimoine qui s'est tenu en juin 2014.

M. Louis Dumoulin et Mme Nathalie Arsenault ont assisté à la présentation sectorielle pour le Vieux-Québec du projet intitulé « Habitats, milieux de vie et participation des aînés » réalisée dans la région de la Capitale-Nationale.

Mme Marie-Hélène Maltais a représenté le conseil de quartier au Comité de financement de l'église Saint-Jean-Baptiste et M. Louis Dumoulin à titre de substitut.

M. Louis Dumoulin, Mme Marie-Hélène Maltais et Mme Pauline Guyomard ont été délégués au suivi du Plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

M. Fabien Abitbol, Mme Marie-Hélène Maltais et Mme Pauline Guyomard sont membres du Comité d'embellissement du quartier par la lutte aux tags indésirables, l'art urbain et le verdissement.

MM. Simon Domingue et Michel Hallé ont représenté le conseil de quartier lors de rencontres avec la Société de développement commerciale (SDC) Faubourg Saint-Jean.

Il est à noter qu'une démarche a été entreprise par Mme Nathalie Arsenault et M. Louis Dumoulin afin de former un comité conjoint-conseil de quartier, Société de développement commercial du faubourg Saint-Jean, Comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste et bibliothèque Saint-Jean-Baptiste sur le thème du tourisme municipal et Faubourg Saint-Jean. Ce comité n'a cependant pas vu le jour.

5. Questions du public aux assemblées du conseil

5.1 Déplacements et stationnements

Une représentante du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a souligné, au sujet du parcours de transport en commun de proximité (midibus), qu'il y a chez les résidents une préoccupation et une volonté que ce parcours soit intégré au niveau du paiement et de l'horaire au réseau du RTC.

Un citoyen a mentionné aux responsables de la Société de développement commerciale (SDC) Faubourg St-Jean que le réseau cyclable était incomplet dans le faubourg.

Plusieurs citoyens ont mentionné que les voitures stationnées en hiver bloquent l'accès aux entrées des maisons. À ce sujet, une séance d'information et d'échange s'est tenue, à la demande de la Ville de Québec, le 18 décembre 2014, à ce sujet.

5.2 Verdissement

Une citoyenne s'est questionnée au sujet de la réserve de dix (10) cm sur les trottoirs du quartier Saint-Jean-Baptiste demandée par le conseil de quartier. Elle trouvait que 10 cm ne sont pas suffisants pour l'implantation de végétation. Elle a proposé d'augmenter le minimum demandé à 15 cm. Toutefois, selon le conférencier Michel Beaulieu, une réserve de dix (10) cm serait bel et bien suffisante.

5.3 Cimetière St. Matthew

Un citoyen a soulevé les problématiques suivantes et qui sont présentes dans le cimetière St. Matthew : consommation, intimidation, présence de chiens et vandalisme.

5.4 Église Saint-Jean-Baptiste

Un citoyen s'est questionné sur la question de la préservation de l'église Saint-Jean-Baptiste. Il a proposé de demander au Vatican de prendre part au financement pour la conservation de ce lieu de culte. Mme Anne Guérette n'écarte pas la possibilité de contacter Mgr Gerald Cyprien Lacroix à ce sujet.

5.5 Commerces

Un citoyen a voulu savoir s'il est exact que le nouveau propriétaire de l'édifice de l'ancienne boucherie W.E. Bégin souhaite y construire un immeuble de sept (7) étages. Mme Lagier a précisé qu'à sa connaissance ce bâtiment est situé dans la zone de la rue Saint-Jean. Or, la réglementation dans cette zone fixe une hauteur maximale de treize (13) mètres, soit environ quatre (4) étages. Un immeuble plus haut que quatre (4) étages nécessiterait une demande de modification au zonage, ce qui impliquerait la tenue d'une consultation publique.

Le propriétaire d'une boulangerie du quartier a fait état des difficultés économiques que connaissent les commerces de la rue Saint-Jean. Selon ce dernier, avec les événements estivaux des dernières années en Basse-ville, les touristes semblent avoir déserté la Haute-Ville. Parallèlement à cette situation difficile pour les commerçants, les taxes ont énormément augmenté. Pour sa part, il a mentionné être à la recherche d'autres sources de revenus.

Selon le règlement d'urbanisme, il est possible de tenir un *Bed & Breakfast* dans l'appartement situé en haut de sa boulangerie, vocation toutefois complètement incompatible avec son métier de boulanger. Il aimerait donc pouvoir louer son appartement comme une résidence touristique.

Pour ce faire, un changement de zonage est nécessaire et il désirerait savoir si le conseil de quartier appuiera sa démarche. M. Louis Dumoulin a informé le propriétaire que le conseil de quartier a remis une recommandation à l'effet de créer une table de concertation sur l'avenir des commerces du quartier Saint-Jean-Baptiste. Cependant, M. Dumoulin s'est

questionné sur les impacts d'un tel changement de zonage. Il a peur qu'un précédent soit ainsi créé. Mme Anne Guérette considère que M. Dumoulin a soulevé un point très pertinent puisque si la Ville autorise ce changement de zonage, il faudra le permettre à tous les propriétaires de la rue Saint-Jean.

5.6 Divers

M. Mathieu Houle-Courcelles, représentant du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, a déposé le plan d'action 2013-2014 du Comité. Il souhaitait obtenir l'appui du conseil de quartier sur quelques éléments :

- 1.4 Que les terrains inutilisés de l'Hôtel-Dieu soient réservés pour des besoins collectifs
- 2.2 Rues partagées sur les rues des Zouaves, du Marché Berthelot et de la Chevrotière
- 2.3 Jardin communautaire dans le quartier Saint-Jean-Baptiste
- 2.5 Demande à la Ville de Québec d'évaluer si les nouvelles règles de stationnement ont atteint les objectifs
- 4.4 Implantation d'un marché public permanent dans le quartier

M. Mathieu Houle-Courcelles a déposé une monographie : « Le Faubourg Saint-Jean : une étude socioéconomique ».

6. Sujets traités par les conseillères municipales

6.1 Financement et sauvegarde de l'église Saint-Jean-Baptiste

Mme Guérette a abordé la question de la formation d'un comité se penchant sur le financement de l'église Saint-Jean-Baptiste. Elle croit qu'il serait intéressant qu'un membre du conseil d'administration du conseil de quartier siège à ce comité. Selon elle, l'ensemble des partenaires du quartier devrait participer à cette réflexion.

6.2 Réaménagement de Place Québec

À cet emplacement, dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire, une construction de soixante-dix-sept (77) mètres, à partir du sol, est permise. Une surface commerciale sera disponible dans cette tour principalement résidentielle. M. Louis Dumoulin considère que les enjeux du stationnement et de la circulation automobile doivent être pris en considération dans l'élaboration de ce projet. À ce sujet, Mme Anne Guérette croit que les impacts dépendront de la volonté du promoteur et du type de logements dont il sera question.

6.3 Programme particulier d'urbanisme (PPU) colline Parlementaire

Mme Anne Guérette a remis aux membres du conseil d'administration du conseil de quartier un avis de proposition rendant compte de la vision qu'elle a défendue au moment de l'adoption du PPU colline Parlementaire (écologie, patrimoine, « abordabilité », verdissement). À ce moment, elle avait également déploré la cristallisation du zonage et l'absence de vision globale. Pour elle, ce PPU a été une grande déception, mais elle croit qu'il est toujours possible de l'améliorer. De plus, Mme Guérette croit que du positif pourrait

ressortir de ce PPU. La rencontre avec l'Industrielle Alliance en est la preuve. En effet, n'ayant pas peur de devoir affronter un éventuel refus du projet par les citoyens, le promoteur a rencontré le conseil de quartier pour connaître ses attentes et ses demandes.

6.4 Terrain Saint-Vincent-de-Paul

Selon Mme Guérette, M. Jacques Robitaille ne semble pas pressé de réaliser un projet cadrant dans les limites du zonage actuel. Elle s'est engagée à lui transmettre une invitation à rencontrer le conseil de quartier. Pour sa part, elle a proposé à la Ville d'exproprier Jacques Robitaille pour faire de ce site une place publique. Sa proposition n'a pas été retenue.

Mme Guérette a écrit à M. Jacques Robitaille pour l'inciter à rencontrer le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, mais elle n'a pas reçu de réponse à sa lettre. Selon elle, il s'agit d'un site exceptionnel. C'est pourquoi elle propose un concours d'aménagement urbain et d'architecture pour sélectionner un projet. Cependant, elle croit nécessaire de commencer par établir un programme des besoins.

6.5 Aménagement et conservation du secteur Bon-Pasteur

Mme Guérette a cédé la parole à Mme Nathalie Arsenault qui explique qu'une rencontre, rassemblant des personnes en provenance des sept coopératives d'habitation du secteur, a eu lieu. L'avenir des bâtiments des religieuses (ancienne garderie et ancien studio Tram) était le sujet de cette rencontre. Les impacts découlant de l'état de décrépitude de ces bâtiments ont été discutés. Mme Guérette s'est engagée à formuler une demande à l'Arrondissement pour qu'une évaluation de l'état des lieux soit réalisée. De plus, deux présentations de projet ont été faites. L'objectif de ces projets est d'utiliser ces bâtiments pour du logement social ou pour la création de coopératives d'habitation.

Au sujet du projet Régénération du Bon-Pasteur, Mme Anne Guérette a informé le conseil d'administration qu'elle sera présente à la rencontre d'information du 12 juin. Elle précise que la Société québécoise des infrastructures est propriétaire des bâtiments visés par ce projet et qu'elle a pour objectif de démolir le bâtiment de l'ancienne garderie.

6.6 Église St-Cœur-de-Marie

Le bâtiment a été vendu, mais Mme Guérette ne connaît pas d'autres détails à ce sujet.

6.7 Guide d'autovisite du patrimoine religieux du quartier Saint-Jean-Baptiste

Mme Guérette a rappelé que les touristes utilisent beaucoup leurs téléphones intelligents pour découvrir de nouvelles villes. Elle sait que le conseil de quartier a fait des démarches pour que le guide d'autovisite se retrouve sur l'application Découvrir Québec, mais elle propose de pousser un peu plus fort.

6.8 Rencontre citoyenne annuelle

Chaque année, l'Arrondissement de La Cité-Limoilou donne l'opportunité aux élus d'organiser une rencontre citoyenne. En 2014, Mme Anne Guérette voulait organiser cette rencontre sous une forme plus participative pour ainsi en arriver à dégager les enjeux

communs aux différents quartiers du district Cap-aux-Diamants. Dans cette optique, elle a demandé aux administrateurs du conseil de quartier de lui soumettre pour la prochaine rencontre des enjeux et des problématiques qui touchent le quartier Saint-Jean-Baptiste.

6.9 Parcours de transport en commun de proximité avec autobus écologique de petit gabarit

Présentation par Mme Guérette d'un projet de proposition concernant la création d'un parcours de transport en commun de proximité avec autobus écologique de petit gabarit qu'elle désire déposer au conseil municipal de la Ville de Québec.

6.10 Déneigement de la rue Sainte-Claire

Mme Guérette a informé le conseil de quartier de la tenue d'une consultation publique sur cette question.

6.11 Modification du parcours 7 du RTC

Mme Anne Guérette a écrit une lettre au président du RTC dans l'objectif de le rencontrer. Ainsi, elle pourra obtenir de l'information sur la modification du parcours 7 et sur l'implantation d'un parcours de proximité (midibus).

6.12 Éclairage rue Saint-Jean et quartier Saint-Jean-Baptiste :

Mme Guérette a rencontré les commerçants du quartier Saint-Jean-Baptiste pour discuter de l'embellissement du quartier, de l'éclairage de la rue Saint-Jean, de la sécurité du cimetière St. Matthew et de l'église Saint-Jean-Baptiste. À cette occasion, il a été discuté d'un projet d'éclairage du cimetière St. Matthew. Mme Guérette incite donc le conseil de quartier à se pencher sur la question de l'éclairage dans le quartier. Lorsque les commerçants auront élaboré un projet formel, le conseil de quartier sera contacté.

6.13 Programme triennal d'immobilisations :

Dans le cadre des discussions entourant l'adoption du budget, les élus se sont penchés sur les questions des revenus, des dépenses, de la dette et de l'augmentation des taxes résidentielles et commerciales. Il n'a pas encore été beaucoup question du PTI, qui prévoit, entre autres, des investissements dans de grands projets, comme celui de l'amphithéâtre, et dans le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

6.14 Budget de l'Arrondissement pour l'année 2015 :

L'Arrondissement vise une diminution de ses dépenses en optimisant les parcours de collecte des matières résiduelles dont la fréquence sera modifiée en période hivernale. D'un autre côté, les collectes seront améliorées sur les artères commerciales. À cette occasion, Mme Pauline Guyomard, du conseil de quartier, a demandé si un projet de compostage est prévu. Mme Marie Lagier a répondu qu'un tel projet sera implanté en 2018. Le budget de l'Arrondissement prévoit également des investissements de 40 000 \$ dans l'éclairage des parcs, dans le cadre du programme Sécuri-Parc. Ainsi, selon Mme Anne Guérette, il sera possible de penser un projet d'éclairage pour le cimetière St. Matthew.

7. États financiers



ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
REVENUS		
Subventions de la Ville de Québec		
Subvention de fonctionnement	1 496	1 000
Fonds d'initiatives	5 487	5 785
Fonds d'initiatives reporté de l'année précédente		3 275
Autres		
Subvention du Secrétariat à la Capitale-Nationale 2013 (projet guide d'autovisite)		5 000
Contributions des conseils de quartier (projet-conférence)	700	
Total des produits	7 683	15 060
DÉPENSES		
Charges d'exploitation		
Fonctionnement	1 470	1 496
Projets	10 986	6 644
Total des dépenses	12 456	8 140
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	(4 773)	6 920
Actif net au début de l'exercice	7 586	665
Actif net à la fin de l'exercice	2 813	7 586
Affecté (projets reportés à l'année suivante)	2 618	7 417
Non affecté ²	195	169

² La part de l'actif net non affecté provenant de la subvention de fonctionnement de la Ville de Québec est de 30 \$ pour 2014.

**BILAN**

En date du 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	585	6 260
Comptes à recevoir	2 440	1 610
Actif à long terme		
Part de qualification (compte bancaire)	5	5
TOTAL DE L'ACTIF	3 030	7 875
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Comptes à payer	218	289
Actif net affecté		
Projets reportés	2 618	7 417
Actif net non affecté		
Actif net non affecté provenant des fonds propres du conseil de quartier	165	169
Actif net non affecté provenant de la subvention de fonctionnement de la Ville de Québec	30	
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	3 030	7 875

Au nom du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste :

Louis Dumoulin, président

Francis-Olivier Angenot, trésorier

BUDGET
Pour l'exercice qui se terminera
le 31 décembre 2015

REVENUS		\$
Ville de Québec		
Subvention de fonctionnement 2015		1 470
Fonds d'initiatives 2015		5 530
Fonds d'initiatives reporté de 2014		2 618
TOTAL DES REVENUS		9 618
DÉPENSES		\$
Charges d'exploitation		
Fonctionnement		1 500
<i>Secrétariat</i>	880	
<i>Formations et colloques</i>	470	
<i>Frais administratifs</i>	150	
Projets		8 148
TOTAL DES DÉPENSES		9 648
Excédent des revenus par rapport aux charges		(30)
Actif net non affecté au début de l'exercice		195
Actif net non affecté à la fin de l'exercice		165

8. ANNEXES

PLAN D'ACTION 2012-2015

AFFICHES DES CONFÉRENCES TENUES DURANT L'ANNÉE 2014



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Plan d'action 2012-2015

Version adoptée le 13 novembre 2012

Activités	Responsables	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Participer aux consultations publiques de la Ville de Québec ⇒ Préparer une consultation publique sur le sujet de notre éco-quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous ❖ Membres du Comité vert 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ville de Québec
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Assurer le suivi des dossiers d'aménagement de parcs et de rues 1. Réglementation sur les parcs 2. Illumination des vitraux de l'église St. Matthew et St-Jean-Baptiste 3. Éclairage des parcs et lieux publics 4. Optimisation des espaces de stationnement et des espaces verts 5. Continuer à faire valoir le modèle de rues partagées en vue d'en accroître le nombre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous ❖ Louis Dumoulin ❖ Membres du Comité vert ❖ Membres du Comité vert 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ville de Québec
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Participer à l'organisation d'activités d'animation du quartier 1. Maintien des liens avec le Comité du patrimoine et avec d'autres organismes du quartier pour l'animation du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste et la réalisation d'une vitrine de notre éco-quartier 2. Collaboration avec les organisations d'événements destinés aux citoyens du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous ❖ Louis Dumoulin ❖ Membres du Comité vert 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ❖ Association des gens d'affaires ❖ Comité patrimoine
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Soutenir la mise en valeur du patrimoine du quartier Saint-Jean-Baptiste 1. Collaboration avec Espace solidaire pour l'organisation d'activités dans l'église – projet Ekklesia 2. Collaboration avec le Comité du patrimoine pour la mise en valeur et la diffusion des aspects patrimoniaux du quartier 3. Collaboration avec les conseils de quartier concernés pour la conservation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous ❖ Louis Dumoulin 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comité du patrimoine ❖ Espace solidaire/Ekklesia ❖ Autres conseils de quartier



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Plan d'action 2012-2015

Version adoptée le 13 novembre 2012

<p>du caractère particulier de la Grande-Allée</p>		
<p>⇒ Favoriser l'éducation relative à l'environnement et le verdissement du quartier</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancement du Comité vert du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste 2. Communiquer et partager notre vision d'éco-quartier 3. Démarrer la réalisation d'un projet de verdissement 4. Soutien des initiatives locales pour le verdissement, la réduction de l'effet des îlots de chaleur urbaine et l'amélioration de la qualité de vie, issues d'individus ou d'organismes du quartier 5. Collaboration avec le Comité vert de l'École Saint-Jean-Baptiste pour organiser des activités de verdissement du parc école et des environs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Membres du Comité vert 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comité vert de l'école Saint-Jean-Baptiste ❖ Ville de Québec
<p>⇒ Participer à la réflexion sur les irritants liés aux déplacements dans le quartier et à leur mitigation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Suivre la mise en œuvre du Plan de mobilité durable et continuer à faire la promotion des rues partagées, modèle de circulation routière qui respecte les principes du développement durable et de la santé publique 2. Participation aux rencontres du Comité de suivi de l'implantation du Vélo-boulevard 3. Participation à la réflexion sur l'affichage des stationnements publics en collaboration avec l'Association des gens d'affaires du Faubourg 4. Proposer des solutions pour un contrôle de la vitesse dans les secteurs résidentiels 5. Appui au Comité d'action d'Aiguillon pour trouver des solutions à la problématique de la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous ❖ Membres du Comité vert ❖ Willem Fortin et Sébastien Thomas 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ❖ Comité d'action d'Aiguillon ❖ Ville de Québec



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Plan d'action 2012-2015

Version adoptée le 13 novembre 2012

<p>⇒ Travailler à la révision du plan directeur de quartier</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer une planification stratégique de notre quartier en fonction de notre vision d'éco-quartier 2. Maintien des liens avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour l'offre diversifiée de logements dans le quartier 3. Évaluation de l'atteinte des objectifs du plan directeur 4. Consolidation de la collaboration des fonctionnaires de la Ville de Québec pour que les orientations du plan directeur servent de guide pour la prise de décision lors d'interventions sur le quartier 5. Concertation avec le conseil de quartier de Saint-Roch pour établir des liens piétons sécuritaires entre la haute et la basse-ville 6. Consultations sur les projets de construction et la révision du règlement d'urbanisme 7. Évaluation de la pertinence d'adopter une charte de vie du quartier à laquelle pourraient adhérer les résidents 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous ❖ Membres du Comité vert 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ville de Québec ❖ Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ❖ Conseil de quartier de Saint-Roch
<p>⇒ Augmenter la visibilité du conseil de quartier</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Utiliser le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste pour présenter les atouts d'un éco-quartier 2. Utiliser le logo du conseil dans les communications officielles 3. Faire part de nos activités dans les médias écrits et électroniques 4. Afficher des informations concernant le conseil dans les lieux publics du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous ❖ Membres du Comité vert 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Info-Bourg ❖ Droit de parole



Rues humaines d'ailleurs et d'ici, comment y arriver ensemble?



CONFÉRENCE

Organisée par le conseil de l'écoquartier Saint-Jean-Baptiste



**Centre Lucien
Borne,**

100, chemin Sainte-Foy,
Québec, GIR IT2
parcours 7, arrêt Cartier.

**salle 103
à 19h**

27 février 2014



Confirmez votre présence via l'événement facebook





CONSEIL DE QUARTIER
Saint-Jean-Baptiste



conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca

CONFÉRENCE

Construire la ville sur la ville : le rôle des architectes et des urbanistes



Date: 26 mars 2014

Heure: 19h

Lieu: Centre de la Culture et de l'Environnement Frédéric Back
(870, avenue de Salaberry), salle 322 et 324

Entrée Libre



Titulaire d'une maîtrise en aménagement du territoire, l'architecte et urbaniste Rémi Morency est associé chez Groupe A.

Il a collaboré à de nombreux projets institutionnels et commerciaux dans différentes régions du Québec à titre de chargé de conception et de chargé de projet.

Son champ de pratique couvre les paysages construits de toutes échelles dont la qualité repose sur le design urbain et l'architecture.

Il a siégé à la Commission de conservation et d'urbanisme de la Ville de Québec de 1998 à 2010, et collabore occasionnellement avec la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval. Il est vice-président de l'OAQ depuis 2008.

Conférencier invité :
M. Rémi Morency

INVITATION CONFÉRENCE



UN PAYSAGE URBAIN À CROQUER

Le groupe des 4 conseils de quartiers qui collabore depuis un bon moment à vous offrir des conférences - soit les C.A de Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Québec et Vieux-Moulin- vous invite cette fois-ci à un voyage dans le monde du paysage urbain, de la Chine à Drummondville, en passant par chez nous.

Date: 13 mai 2014

Heure: 19h

Lieu: Centre de la Culture et de l'Environnement Frédéric Back, salle 322 (870 Avenue de Salaberry)

ENTRÉE LIBRE



Conférencier invité:

M. John MacLeod, architecte, paysagiste, chercheur, voyageur, amoureux du paysage et de ses déclinaisons dans le temps, nous propose de voir nos quartiers avec le regard d'aujourd'hui, influencé par l'adaptation des villes aux changements climatiques et à l'incroyable occasion que cela nous donne de participer à un retour de la nature en ville, dans toute sa biodiversité.



Conférence-atelier

« La participation citoyenne: méthode et outils à l'heure des grands projets »



Mercredi 29 octobre 2014, à 19h30 au Centre Frédéric Back, salle 322-324 (870, avenue De Salaberry). Entrée gratuite

Dans le cadre de la révision prochaine du plan directeur du quartier Saint-Jean-Baptiste, son conseil d'administration s'interroge sur le rôle du citoyen pour les projets communs tel que l'écoquartier de Saint-Jean-Baptiste.

Venez échanger avec les intervenants invités:

- **L'équipe étudiante de Geneviève Cloutier**, professeure de la faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval
- **Léon Talbot et Marc Jeannotte**,

fondateurs de votepour.ca: un site de consultation locale et un incubateur de projets pour le quartier.



votepour.ca



Invitation conférence-atelier

État du marché immobilier du quartier Saint-Jean-Baptiste et de ses commerces de proximité.



Quel avenir pour ses résidents et ses commerçants au sein d'un écoquartier?

Crédit photo: Pascaline Lamare

Conférenciers invités:

- Etienne Berthold, Ph.d en étude urbaine et enseignant au département de géographie de l'université Laval
- Patrice Vachon, économiste et résident du quartier
- Bernard Théoret de la société de développement commercial faubourg St-Jean



Société de développement commercial
FAUBOURG
Saint-Jean

Mercredi 19 novembre 2014, à 19h au centre Frédéric Back, salle 322-324 (870, avenue De Salaberry).